

AVIS PUBLIC

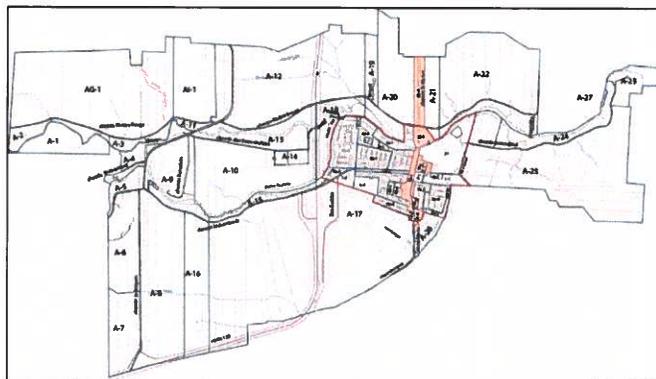
**AVIS ANNONÇANT UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2023-405 AYANT POUR EFFET DE
MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT ET À LA GRILLE DE
ZONAGE 99-044**

1. Lors d'une séance régulière du Conseil tenue le 6 février 2023, le Conseil municipal a adopté le premier projet de règlement 2023-405.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 mars 2023 à la salle du Conseil municipal, 111, 4e Avenue Crabtree, à 18 h 30. L'objet de cette assemblée est aux fins de consultation du projet de règlement modifiant le règlement d'urbanisme 99-044 et la grille de zonage.

Les modifications à la grille de zonage sont le suivant :

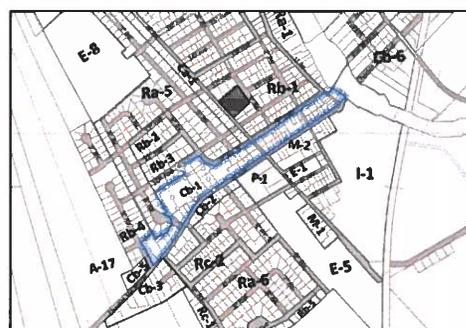
- a) La grille de spécification du zonage est modifiée afin d'ajouter l'usage complémentaire spécifiquement « Établissements de résidence principale »

**ZONES VISÉES :
TOUTES LES ZONES**



- b) Modifier la grille de spécification du règlement de zonage pour la zone Cb-1.

**ZONES VISÉES : Cb-1
ZONES CONTIGUËS : Cb-5, Cb-3, Cb-2,
Rb-4, Ra-5, Rb-3, Rb-1, Ca-1, M-2, Ra-1,
Cb-6**



Donné à Crabtree, ce 8 février 2023

Pierre Rondeau

Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, greffier-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 8 février 2023 entre 10 h et 17 h.

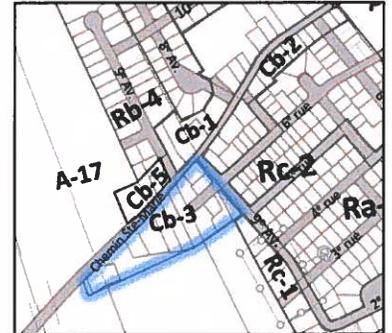
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 février 2023.



AVIS PUBLIC

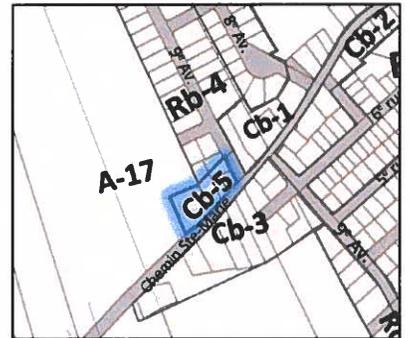
- a) Modifier la grille de spécification du règlement de zonage pour la zone Cb-3.

ZONES VISÉES : Cb-3
ZONES CONTIGUËS : Cb-5, Cb-2, Rc-2, Rc-1,
Cb-1



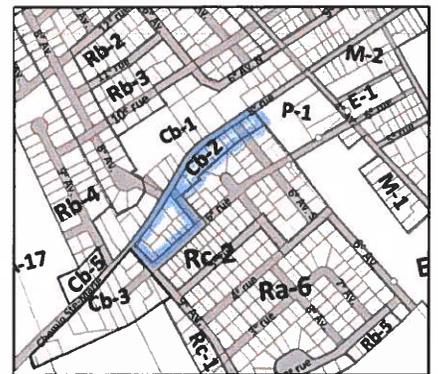
- b) Modifier la grille de spécification du règlement de zonage pour la zone Cb-5.

ZONES VISÉES : Cb-5
ZONES CONTIGUËS : A-17, Cb-3, Cb-1, Rb-4



- c) Modifier la grille de spécification du règlement de zonage pour la zone Cb-2.

ZONES VISÉES : Cb-2
ZONES CONTIGUËS : Cb-3, Cb-1, Rc-2,



Donné à Crabtree, ce 8 février 2023

Pierre Rondeau

Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, greffier-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 8 février 2023 entre 10 h et 17 h.

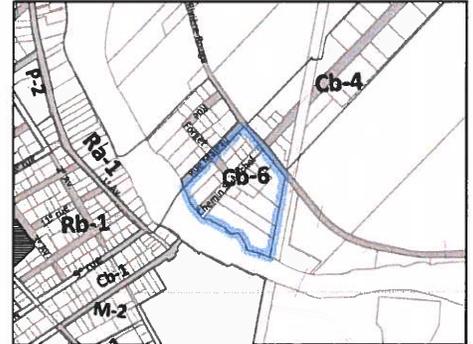
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 février 2023.

Pierre Rondeau

AVIS PUBLIC

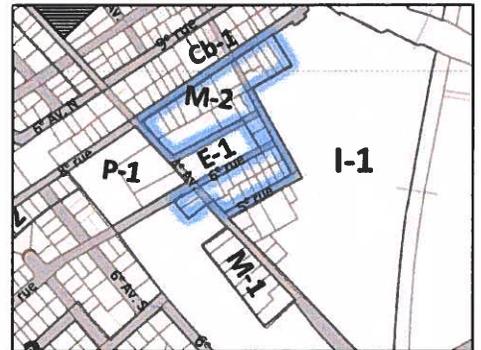
- d) Modifier la grille de spécification du règlement de zonage pour la zone Cb-6.

ZONES VISÉES : Cb-6
 ZONES CONTIGUËS : Cb-4, Ra-1, Cb-1,
 I-1



- e) Modifier la grille de spécification du règlement de zonage pour la zone M-2.

ZONES VISÉES : M-2
 ZONES CONTIGUËS : Cb-1, I-1,



- f) Modifier la grille de spécification du règlement de zonage pour la zone Cb-4.

ZONES VISÉES : Cb-4
 ZONES CONTIGUËS : A-20, A-21, Cb-6



Donné à Crabtree, ce 8 février 2023

Pierre Rondeau
 Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, greffier-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 8 février 2023 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 février 2023.

Pierre Rondeau



AVIS PUBLIC

La modification au règlement de zonage 99-044 est le suivant :

a) Ajout de l'article 3.8.5 Établissement de résidence principale dans les usages complémentaires spécifiques.

3. Qu'au cours de cette assemblée publique, monsieur le maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, 111, 4e Avenue Crabtree du lundi au jeudi entre 8 h et 16 h 45 heures et le vendredi entre 8 h et midi.
5. Le projet de règlement contient de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Crabtree, ce 8 février 2023

Pierre Rondeau

Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, greffier-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 8 février 2023 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 février 2023.

Pierre Rondeau